



## Les comptes des paramilitaires colombiens

Par [Claude Martin](#)

Mondialisation.ca, 20 octobre 2006

[Risal](#) 20 octobre 2006

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#)

Habitée à des années de violences et d'impunités, la société colombienne est devenue comme anesthésiée devant la douleur et les massacres. Mais les révélations [1] en cascade de ces derniers temps l'ont profondément choquée. Il est vrai qu'elles sont atroces.

La première a trait à la découverte de nombreuses fosses communes sur la côte Caraïbe. Dans ces fosses ont été enterrés des opposants politiques, des leaders de mouvements sociaux, des villageois victimes de massacres de masse, des combattants, des personnes kidnappées mortes durant leur captivité, des « disparus » qui seront difficiles à identifier désormais. Le président de la « Commission de Réparation de Colombie », M. Eduardo Pizarro, estime à 10 000 le nombre de ces cadavres sans nom [2].

Ces fosses ont été découvertes dans les régions d'influence des paramilitaires, essentiellement sur la côte Caraïbe. De telles découvertes pourraient susciter de la compassion, ainsi qu'une réflexion sur le sens des « accords de paix » entre le gouvernement du président Alvaro Uribe et les paramilitaires. Mais l'ambiance est tout autre : pour les victimes, ainsi que pour les opposants et pour ceux qui contestent cet ordre de choses, ce sont la peur et l'intimidation qui gouvernent.

En effet, les paramilitaires sont toujours les chefs dans ces régions. Ils sont devenus les propriétaires de nombreux terrains. Sachant qu'ils ne seront pas expropriés, ils exercent un monopole sur le marché foncier, ce qui leur permet de se faire de l'argent sur le dos des victimes et des déplacés. Les autorités locales suivent ou sont complices (souvent, les élus sont choisis par les paramilitaires eux-mêmes). Les défenseurs des droits de l'homme racontent [3] comment se réalisent ces transactions foncières et comment les paramilitaires contrôlent la vie locale -non seulement le foncier, mais aussi, par exemple, les dons du Programme alimentaire mondial.

La deuxième révélation effarante se rapporte aux trouvailles faites dans l'ordinateur du « bras droit » d'un paramilitaire dont on entend beaucoup parler, *Jorge 40*. L'histoire est largement diffusée par la presse [4] : *Don Antonio* gérait les affaires de *Jorge 40* dans le département du Magdalena. À partir de ses dossiers, la *Fiscalía* -organisme qui mène les enquêtes pénales- a tiré un premier rapport qui montre qu'il agissait en véritable agent comptable de la mort. Y sont répertoriés les assassinats par date, lieu, motif. Parmi les 558 meurtres enregistrés [5], figurent celui du professeur universitaire Alfredo Correa [6], ceux de défenseurs des droits de l'homme, de syndicalistes, de personnes « soupçonnées de collaborer avec la guérilla », mais aussi de prostituées, de commerçants, de vendeurs ambulants, de « délinquants ». En plus des assassinats politiques, les paramilitaires s'employaient à faire du « nettoyage social ».

Sur le disque dur des paramilitaires figurent également les archives qui rendent compte du contrôle financier et bureaucratique sur les institutions publiques [7]. Les mairies, les hôpitaux, la gestion des ports, les entreprises de services publics -système d'alimentation en eau, transports collectifs, sécurité sociale...-, ainsi que les ressources énergétiques -et notamment l'essence- tout ce qui pouvait générer de l'argent supplémentaire passait sous leur coupe. Le rapport de la *Fiscalía* détaille les modalités de ce contrôle (par exemple, les paramilitaires recevaient de gros pourcentages sur tous les contrats) qui rapportaient des milliards de pesos par mois. Sur la base de l'intimidation, de la violence et du clientélisme, les paramilitaires de *Jorge 40* ont mis en place un système politico-mafieux afin de s'assurer du contrôle non seulement politique et social, mais aussi économique sur la région.

Les archives contiennent aussi les noms des collaborateurs et des personnes sur qui ils pouvaient compter. Sont cités des fonctionnaires de la *Fiscalía*, du *DAS* (département de sécurité de l'État), de l'armée. Cette infiltration dans le cœur du système judiciaire, policier et militaire colombien leur permet d'échapper à d'éventuelles poursuites de la justice et leur garantit de pouvoir « travailler » en toute impunité. Enfin, ils ont enregistré de nombreux noms de femmes et d'hommes politiques [8] qu'ils ont financés : des députés, des représentants, des sénateurs.

Le chapitre sur le narcotrafic [9] donne certaines indications concernant l'envoi de drogues vers les pays européens : on y lit, par exemple, que « Carlos Arturo Marulanda propose les routes [à *Don Antonio*] pour l'envoi de la drogue, en partant du port de Santa Marta, puisqu'il possède toutes les connexions nécessaires avec la Police antidrogues ». D'après les dossiers saisis, un des ports privilégiés pour mener ce trafic était Anvers, en Belgique. La drogue était camouflée dans des containers de bananes colombiennes. Aujourd'hui, la presse se demande si ce Carlos Arturo Marulanda est l'ancien ambassadeur colombien devant l'Union Européenne, un notable accusé de multiples crimes en Colombie, dont des massacres de paysans [10].

*Jorge 40* -un enfant de la bonne bourgeoisie de la capitale départementale Valledupar- est aujourd'hui « démobilisé ». Il n'est pas inquiet par l'issue des investigations de la justice. Comme aux autres milliers de paramilitaires démobilisés, la loi lui garantit une punition maximale de 8 années, ainsi que la possibilité de purger sa peine ailleurs qu'en prison ! Comme tant d'autres, *Jorge 40* sait que ce processus n'est que du cinéma destiné à l'opinion publique internationale. Mais il est conscient d'être un des acteurs principaux. Aussi a-t-il demandé à ses hommes de recruter des gens ordinaires pour jouer le rôle de paramilitaires qui se rendent à la justice colombienne : « *Apprenez leur à marcher comme les paramilitaires, apprenez leur à chanter l'hymne des AUC et à répondre aux questions que leur poseront les fiscales* » écrit-il dans un courrier [11].

Il serait erroné de voir dans ce système un phénomène isolé qui ne toucherait que les régions éloignées de Bogota. Le système de contrôle mis en place par *Don Antonio* est une petite pièce dans un processus plus général de *mafiasation* de la société colombienne. À son cœur, il y a l'infiltration d'une grande partie du système politique par les forces paramilitaires. On soupçonne de nombreux députés de la coalition qui a mené Uribe au pouvoir pour son second mandat d'avoir été élus grâce à l'argent des paramilitaires et aux compromis passés avec eux. Cette infiltration permet l'établissement d'un contrôle social : une forme de fascisme ordinaire, quotidien, silencieux, s'installe en Colombie.

Mais si les paramilitaires mènent des comptes précis, c'est aussi parce qu'ils entendent élargir davantage leur pouvoir économique. Ils veulent étendre leur emprise sur le pays. Ils veulent conquérir de nouvelles régions, au sens physique et au sens financier. Il faut

« s'aggrandir sur tout le territoire » note *Don Antonio*. Il faut « *organiser le réseau de communications, organiser des réunions avec les hommes d'affaires et avec les éleveurs de bétail* ».

Uribe est-il otage ou complice de ce système ? Les faits plaident contre lui. Son gouvernement promet une loi afin que les paramilitaires soient considérés comme des « délinquants politiques ». Avec cette mesure, ils pourront dans le futur siéger directement dans le Congrès colombien et bénéficier d'une large reconnaissance sociale, qui leur fait, malgré tout, défaut aujourd'hui.

Source: [Risal](#)

Notes:

- [1] <http://www.eltiempo.com/conflicto/n...>
- [2] <http://www.lafm.com.co/noticia.php3...>
- [3] <http://colombia.indymedia.org/news/...>
- [4] [http://www.semana.com.co/wf\\_InfoArt...](http://www.semana.com.co/wf_InfoArt...)
- [5] <http://www.eltiempo.com/conflicto/n...>
- [6] <http://solidaridad.colombia.free.fr...>
- [7] <http://www.eltiempo.com/conflicto/n...>
- [8] [http://www.semana.com.co/wf\\_InfoArt...](http://www.semana.com.co/wf_InfoArt...)
- [9] <http://www.eltiempo.com/conflicto/n...>
- [10] <http://www.derechos.org/nizkor/colo...>
- [11] <http://www.eltiempo.com/conflicto/n...>

La source originale de cet article est [Risal](#)

Copyright © [Claude Martin](#), [Risal](#), 2006

---

Articles Par : [Claude Martin](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez:

[media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)